



**Le Cameroun et la Corée du Sud ont officialisé, dimanche 2 juin, l'accord sur l'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques, officiels et de service.**

Ça y est. Le Cameroun et Corée du Sud élargissent leurs liens, ceci à travers l'exemption de visa pour les détenteurs de passeports officiels. L'accord a été signé le dimanche 2 juin 2024, en marge du Sommet Corée-Afrique, qui se tient du 4 au 5 juin à Seoul, par le ministre des Relations extérieures camerounais, Lejeune Mbella Mbella, et le ministre des Affaires étrangères sud-coréen, Cho Tae-Yul.

Cette mesure, apprend-on, devrait simplifier les formalités administratives pour les voyages officiels et les missions diplomatiques entre les deux pays.

Cette exemption de visa concerne spécifiquement les ressortissants des deux pays qui détiennent des passeports diplomatiques, officiels ou de service. Elle devrait faciliter les déplacements entre les deux pays et renforcer les échanges dans les domaines diplomatique, politique, économique et culturel.

Cet accord s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer les relations entre le Cameroun et la Corée du Sud, établies depuis 1961.

Le Sommet Corée-Afrique 2024 marque ainsi une étape importante dans les relations entre la Corée du Sud et le continent africain. Le Cameroun a officiellement été convié à ce sommet, qui s'est ouvert ce mardi à Séoul, et devrait aboutir à la signature de plusieurs accords de coopération entre la Corée du Sud et divers pays africains.